



**RAPPORT
ANNUEL
2012**

Apporte un soutien psychosocial et thérapeutique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.



**apporte une aide sociale et psychologique
aux femmes victimes de violence conjugale
et à leurs enfants**

46, rue de Montchoisy, 1207 Genève
Association déclarée d'utilité publique

Le comité

Laurence ODY BERKOVITS, présidente, avocate
Grégoire CARASSO, Conseiller municipal en Ville
de Genève (dès le 25.04.2012)
Valérie LAEMMEL-JUILLARD (dès le 25.04.2012)
Marie-Agnès LAIGRE, trésorière, comptable
(jusqu'au 25.04.2012)
Anne-Florence DAMI, spécialiste en
communication (jusqu'au 25.04.2012)
Chris PARSON, chargé d'enseignement à
l'Université de Genève
Francine PAYOT ZEN-RUFFINEN, avocate
Dominique QUIROGA, professeure à la Haute
Ecole en Travail Social (jusqu'au 25.04.2012)
Dominique VON BURG, journaliste (dès le
25.04.2012)

Représentantes pour l'équipe

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spé-
cialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux
victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée
en psychothérapie cognitive et comportementale
ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE
Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et prati-
cienne formatrice HES, certificat en interventions
systémiques CEF/DUPA
Karen MONNARD DEVOLZ (suppléante),
psychologue dipl. FSP, certificat en stratégies
cognitives et comportementales de la relation
thérapeutique ASPCo

Administration

Andrea EHRETSMANN, chargée de commu-
nication et recherche de fonds ad intérim
(dès le 01.12.2012)
Frédérique INGINOLI, secrétaire
Elise JACQUESON MARONI, responsable
communication et recherche de fonds
Nicole RIEDLIN, secrétaire
Sofia DOS ANJOS, intendante

Equipe

Manuela ARMUZZI-SCHMID, psychologue dipl. FSP
Béatrice CORTELLINI, psychologue spécialiste en
psychothérapie FSP
Catherine FLEURY, assistante sociale HES,
certificat en interventions systémiques CEF/DUPA
Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et
praticienne formatrice HES, certificat en
interventions systémiques CEF/DUPA
Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et
praticienne formatrice HES, certificat en interven-
tions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux
victimes de traumatisme CEFOC
Karen MONNARD DEVOLZ, psychologue dipl. FSP,
certificat en stratégies cognitives et comporte-
mentales de la relation thérapeutique ASPCo
Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP, MAS
en évaluation et intervention psychologiques
Marta SUAREZ, conseillère conjugale FRTCC,
thérapeute de famille ASTEFIS, Supervisor ASTEFIS
Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice
sociale HES
Béatrice VILLACASTIN, psychologue dipl. FSP,
certifiée en aide aux victimes FSP et en guidance
interactive UNIGE
Céline VON BURG FLEURY, stagiaire-psychologue
dipl. FSP (jusqu'au 30.10.12) / psychologue dipl.
FSP (dès le 01.10.2012)

Sommaire

Le mot de la présidente	4
.....	
Rapport d'activité 2012	6
Retour aux sources	6
Panorama de l'aide directe	6
• Accueillir	6
• Assurer un suivi individuel	8
• Soutenir la relation mère-enfant(s)	8
• Socialiser, se retrouver et aller à la rencontre	9
• Héberger	10
Action auprès des réseaux directs et élargis	19
• Se concerter, sensibiliser et former	19
• Communiquer	20
• Diversifier les financements	20
.....	
Dossier central	11
.....	
Bilan et comptes	21
.....	
Nous contacter	25
.....	
Remerciements	26
• à nos partenaires	
• à nos donateurs et donatrices et/ou membres	
.....	

Le mot de la présidente

L'année 2012 se caractérise par un développement réjouissant des prestations offertes aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, par des manifestations qui nous ont permis de sensibiliser à cette problématique des milieux très divers et par une récolte de fonds extrêmement encourageante pour le futur.

En vitesse de croisière, 2012 peut se lire en quelques chiffres-clé :

1 Notre association a défini une seule politique de ressources humaines pour l'ensemble de l'équipe. Celle-ci permet de traiter chacune selon ses compétences et son expérience professionnelle dans un environnement contractuel durable, ce qui favorise l'intégration, l'engagement et la protection de toutes.

2 Nous avons conclu avec l'Etat de Genève notre 2^e contrat de prestations qui va couvrir les années 2013 à 2016.

3 Solidarité Femmes a été l'hôte d'honneur de 3 manifestations qui nous ont permis de faire

connaître la violence conjugale et les solutions que l'on peut y apporter mais aussi, pour les 2 dernières, de récolter des fonds : une conférence-débat publique à Onex, le gala de la Jeune Chambre Internationale de Genève et le calendrier 2013 du Genève-Servette Hockey Club.

35 Nous avons fêté les 35 ans de Solidarité Femmes simplement : un repas avec les fondatrices (quel plaisir de les recevoir!), un communiqué de presse (qui a reçu un bel écho) et une réflexion sur notre identité (nous avons défini notre Vision).

45 Nous avons pu présenter Solidarité Femmes, son but et ses actions dans la plupart des 45 communes genevoises que ce soit devant les conseils municipaux, les commissions sociales ou lors d'événements ad hoc organisés par les communes.

670 Grâce aux 41 crèches de la Ville et du canton qui nous ont ouvert leurs portes, 670 professionnel·les de la petite enfance ont été sensibilisés au fléau de la violence conjugale qui n'épargne jamais les enfants.

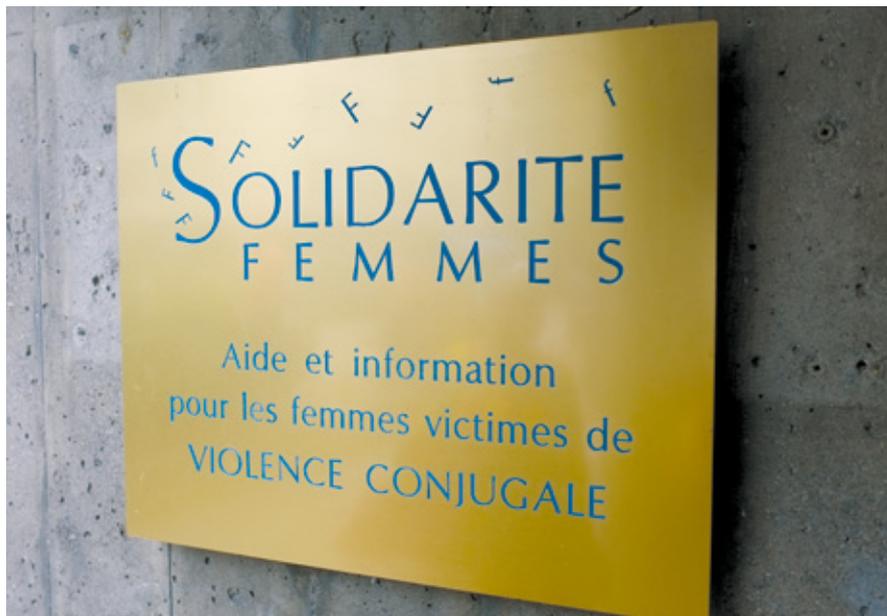
+ 1'000 Nous avons défini notre projet phare pour les années 2013 à 2015 qui a pour objectif d'atteindre 1'000 nouvelles bénéficiaires par le biais d'une campagne de sensibilisation visant les femmes qui n'ont pas encore identifié qu'elles vivent de la violence conjugale ou qui n'osent pas en parler. Le don très généreux reçu de la Fondation Hans Wilsdorf doit être souligné ici.

Tout cela ne serait pas possible sans le soutien qui nous est offert par nos généreux donateurs, connus ou anonymes, individuels ou collectifs, privés ou publics : qu'ils soient ici remerciés pour leur soutien.

Je voudrais également adresser mes remerciements à Francine PAYOT ZEN RUFFINEN, membre du Comité, Présidente de l'Association entre 2006 et 2010, qui a contribué à l'évolution de Solidarité Femmes et même à sa survie dans certains moments épiques. Elle nous a quitté en avril 2013 pour devenir juge à la Cour de Justice, ce dont nous sommes particulièrement fiers.

Last but not least, au nom de nos bénéficiaires, du comité et en mon propre nom, j'adresse des remerciements très chaleureux à l'équipe qui, sous la houlette experte de Béatrice Cortellini, œuvre sans relâche dans tous les domaines : prestations aux femmes victimes bien sûr mais aussi présence dans le réseau, gestion administrative, comptable et financière de l'association, gestion de projets, recherche de fonds. Bravo et merci à toutes !

Laurence ODYBERKOVITS



Rapport d'activité 2012

Retour aux sources

En 2012, notre association a fêté ses 35 ans. Pour marquer cet anniversaire, nous avons choisi d'organiser une rencontre entre l'équipe actuelle et les femmes qui avaient initié l'aventure de Solidarité Femmes Genève. Ce moment fort partagé avec les pionnières a permis de remettre en perspective les étapes importantes de la prise en charge des victimes de la violence conjugale depuis le début de notre association.

A l'origine, il s'agissait de prendre en compte l'urgence dans laquelle les femmes et leur(s) enfant(s) se trouvaient en fournissant un hébergement. Plus tard, lorsque le besoin d'un suivi au long cours pour les victimes s'est fait sentir, le centre de consultation de Montchoisy a été créé. Finalement, Solidarité Femmes s'est engagée pour une action en amont de la crise en mettant en place des séances d'information et de sensibilisation sur la violence conjugale. Durant toute son histoire, l'association a cherché à s'adapter aux demandes et aux besoins de la population concernée. Elle s'est attachée à intégrer de nouveaux moyens d'intervention

et à tenir compte des enjeux légaux comme des enjeux de société.

A cette occasion, l'équipe a pu rencontrer les femmes qui, à un moment où la violence conjugale était complètement taboue dans la société, ont fait preuve de détermination pour s'engager dans la défense des victimes. Nous avons ainsi pu découvrir l'histoire vivante et humaine derrière la « grande histoire » de Solidarité Femmes.

Panorama de l'aide directe à Solidarité Femmes

Nous choisissons de comparer ici les années 2009 à 2012, car ces dates correspondent

précisément à celles couvertes par le contrat de prestations qui nous lie à l'Etat de Genève, notre principal bailleur de fonds.

En 2012, 513 femmes ont franchi la porte de notre centre de consultation et ont bénéficié d'une de nos prestations, alors qu'elles étaient 477 en 2009, soit une augmentation de la fréquentation de 7,5 %.

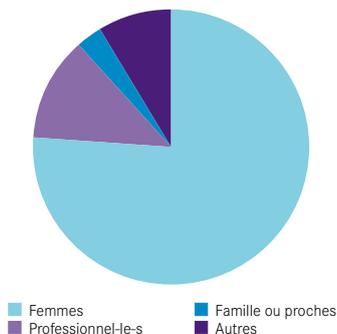
Accueillir

Nous proposons des portes d'entrée adaptées aux différents besoins des femmes victimes de violences conjugales et souhaitons faciliter toujours plus l'accès de ces femmes à nos prestations.

	2012	2011	2010	2009
À Montchoisy				
Total des femmes ayant utilisé une ou plusieurs prestations physiques	513	486	461	477
dont femmes venues en consultation	487	463	429	466
dont nouvelles situations	269	252	223	250
Hors Montchoisy				
Personnes rencontrées à l'extérieur	100	—	—	—

La **permanence téléphonique** reste le pilier central de notre pôle accueil. Une professionnelle est à l'écoute des femmes victimes et de leurs proches 15 heures par semaine, réparties sur 5 jours. 76% de ces appels, soit la grande majorité, proviennent de femmes victimes de violences conjugales. Plus rarement, les professionnel-le-s du réseau nous atteignent également à ce numéro pour s'informer. Le nombre des appels, tout comme celui de toutes les autres prestations de l'aide directe, a augmenté depuis 2009.

Répartition des appels 2012 en fonction de leur provenance



Parallèlement à cet accueil téléphonique, les femmes ont la possibilité de venir à une **permanence sans rendez-vous** chaque mardi entre 16h et 17h pour un premier contact.

Enfin, chaque jeudi à 9h, une **séance d'information sur la violence conjugale** élaborée en collaboration avec le centre LAVI de Genève a lieu dans notre centre de Montchoisy. Elle est destinée à un public varié (femmes victimes, entourage, professionnel-le-s ou étudiant-e-s), explique le phénomène de la violence conjugale et présente les lois en lien avec celui-ci. Cette année, ces séances ont eu lieu à plusieurs occasions à l'extérieur de nos locaux (voir encadré).

Séances d'information extra-muros

Pour la première fois, nous avons tenu des séances d'information au sein d'associations partenaires sur la place de Genève. L'Association culturelle kurde, l'EPER/Armée du Salut, l'EPER/Groupe hispanophone et le foyer Arabelle ont accueilli nos intervenantes. Au total, 100 personnes ont pu ainsi recevoir des informations (définition de la violence conjugale, aspects juridiques de cette question entre autres) et poser des questions. Pouvoir intervenir dans une structure déjà familière aux femmes et bénéficier de la médiation de l'association qui nous invite constitue un atout pour communiquer avec ces auditeurs.

Association culturelle kurde

40 personnes

EPER + groupe Armée du salut

28 personnes

EPER + groupe hispanophone

18 femmes

Foyer Arabelle

14 femmes

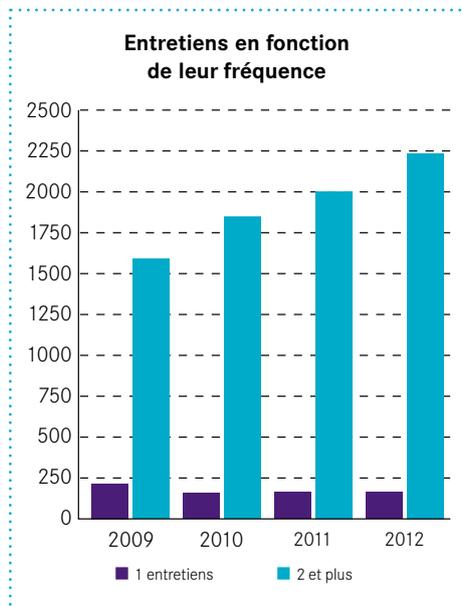
Assurer un suivi individuel

Après un premier entretien d'évaluation, les femmes qui le souhaitent reviennent pour un ou plusieurs entretiens individuels psychosocial (aux) pour recevoir un soutien dans leur situation de vie. Solidarité Femmes dispense également des entretiens psychologiques individuels selon des approches systémiques et cognitivo-comportementales.

	2012	2011	2010	2009
Entretiens	2400	2165	2005	1806

En 2012, le nombre d'entretiens a, comme en 2011, nettement augmenté. Si l'on compare avec 2009, 594 consultations de plus ont été données. Ce qui correspond à une augmentation de 33%.

En 2012, deux tiers des femmes ont suivi deux entretiens ou plus et se sont ainsi engagés dans un suivi thérapeutique.



Soutenir la relation mère-enfant(s)

80 % de nos bénéficiaires étant mères, Solidarité Femmes porte une attention spécifique à la relation mère-enfant(s). Nous avons mis en place ces entretiens pour permettre aux mères

d'être à l'écoute des préoccupations de leur(s) enfant(s) et à ces derniers d'exprimer leur anxiété par rapport à la situation de violence.

En 2012, 55 familles ont bénéficié de 417 prestations.

	2012	2011	2010	2009
Nb. de mères	55	44	52	41
Nb. d'enfants	45	46	44	44
Nb. de prestations mères	261	161	146	169
Nb. de prestations enfants	156	174	160	186

Notons que la poursuite de notre recherche sur la maternité¹ se reflète dans nos statistiques avec l'augmentation significative des prestations mères.

¹ Etude démarrée en 2011 portant sur la maternité et l'impact de la violence conjugale sur la relation des mères avec leur(s) enfant(s). Le matériel est recueilli lors d'entretiens semi-structurés.

Socialiser, se retrouver et aller à la rencontre

Les activités de groupe permettent aux femmes d'échanger sur leur expérience personnelle et de sortir de l'isolement. Solidarité Femmes a mis en place différentes activités de groupe que ce soit au centre de Montchoisy ou au sein du foyer. Ces prestations sont particulièrement pertinentes face à la problématique de la violence conjugale.

Des sorties familiales estivales ainsi qu'une fête de Noël donnent l'occasion aux femmes qui le souhaitent de partager des moments informels.

Au total, 538 prestations collectives ont été délivrées. Voici le détail des bénéficiaires et des prestations :

	2012	2011	2010	2009
Groupe de parole	28	25	31	22
Nb. de femmes				
Groupes informels	63	50	51	44
Nb. de femmes				
Groupes informels	76	51	56	44
Nb. d'enfants				



Projet Comédie

Cette année, un groupe de parole tout à fait innovant s'est tenu autour d'un projet créatif. Des femmes victimes de violence conjugale ont rencontré à plusieurs reprises la metteuse en scène Martine Paschoud et l'auteure dramatique Valérie Poirier pour leur raconter leur trajectoire de vie. Les participantes ont pu transmettre leurs témoignages et leurs connaissances. L'élaboration artistique de ces rencontres débouchera sur une œuvre théâtrale en 2014.

Cette entreprise positive a vu le jour à la suite de la controverse créée par la présence de Bertrand Cantat sur les planches de la Comédie de Genève. Notre association avait alors contacté le Directeur de ce théâtre, Hervé Loichemol, pour discuter, au-delà du cas précis, de la représentation de la violence conjugale au théâtre. Par ce biais, nous sommes entrées en contact avec des femmes de théâtre et le projet Comédie a démarré.

Héberger

Nous mettons à disposition des femmes, et à leur(s) enfant(s) le cas échéant, un logement pour une période de 6 mois maximum. Chaque résidente de notre foyer dispose d'une chambre privative pour elle et ses enfants et d'un suivi psychosocial spécifique. Cette année, nous avons hébergé 15 femmes et 17 enfants. La durée moyenne du séjour est actuellement d'un mois et demi. Celle-ci a diminué depuis 2009.

Après l'étape à Solidarité Femmes

À leur sortie du foyer, 3 femmes ont trouvé un nouvel appartement, 2 ont regagné leur logement après le départ du conjoint. 3 sont allées dans un autre foyer, 2 ont été accueillies dans leur famille et 2 sont retournées au domicile conjugal.

(N.B. : pour 3 femmes l'hébergement a débuté en 2012 et s'est poursuivi en 2013, nous ne pouvons donc pas donner d'information à leur sujet).



Naissance du projet

« Soutenons 1000 femmes de plus d'ici fin 2015 »
ou Comment atteindre les femmes victimes de violence
conjugale qui ne consultent pas

Béatrice CORTELLINI¹,
Elise JACQUESON MARONI²,
Béatrice VILLACASTIN³

Année après année, notre centre de consultation enregistre toujours plus d'entretiens. De notre point de vue, c'est réjouissant. Car cette progression ne signifie pas que le nombre de victimes a augmenté mais bien que nous nous sommes rapprochés de l'objectif défini il y a dix ans : recevoir les femmes victimes toujours plus en amont de l'engrenage de la violence. Elles osent ainsi de plus en plus parler de la violence qu'elles vivent au sein de leur couple.

L'augmentation du nombre de bénéficiaires traduit également une réalité dont la société est en train de prendre la réelle mesure. La violence conjugale concerne beaucoup plus de femmes qu'on ne le croit. Elle peut prendre différentes

formes (économique, verbale, psychologique, physique, sexuelle) ce qui complique parfois la détection du phénomène. L'Organisation mondiale de la santé (2002) a adopté la définition suivante : « tout autant que les actes d'agression physique comme les coups de poing ou de pied, la violence infligée par le partenaire comprend les rapports sexuels imposés et d'autres types de coercition sexuelle, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ou humiliation, ainsi que des comportements de contrainte comme isoler une personne de sa famille et de ses amis ou lui restreindre l'accès à une information et à une assistance ».

Une recherche menée par Lucienne Gillioz et al. (1997) dans le cadre du Fonds national de la recherche scientifique a montré qu'au cours de sa vie, une femme sur cinq est victime de violence physique et/ou sexuelle dans le cadre d'une relation de couple. D'après les études de Martin



Killias (2005), une femme sur dix est victime actuellement de violence conjugale. En Suisse, d'après les statistiques de la police (rapport de la Confédération, 2012), 80% des violences domestiques sont des violences conjugales.

Dans le canton de Genève, nous avons estimé à plus de 8'000⁴ le nombre de femmes subissant actuellement de la violence conjugale. Les

¹ Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

² Responsable communication et recherche de fonds

³ Psychologue FSP

⁴ 82'033 (nbr. de femmes en couple de plus de 17 ans) : 10 = 8'203 (1 femme sur 10 est victime de violence conjugale). Source : OCSTAT Office cantonale de la statistique. http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/01/01_02_1_3_1_02.xls.

chiffres de l'Office cantonal de la statistique (2012) indiquent également qu'à Genève, plus de 1'800 femmes (en couple ou ex-couple) bénéficient d'une ou plusieurs prestations de structures spécialisées⁵.

Toutefois, bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses à consulter, un grand nombre de victimes demeurent dans l'ombre, seules avec leur souffrance. Sachant que chaque année, Solidarité Femmes apporte son soutien à plus de 500 femmes (sur 8'000) et à leurs enfants, le projet d'augmenter le nombre de bénéficiaires apparaît comme un devoir de santé publique.

Pour commencer, nous avons cherché à comprendre de manière plus fine : **qui sont les femmes qui ne consultent pas? Quelles sont les raisons de leur silence? Quels facteurs peuvent entraver ou, au contraire,**

faciliter la démarche de demande d'aide?

Notre réflexion s'est construite en prenant comme base le modèle transthéorique de changement puis a été alimentée par la recherche-action que nous avons mise sur pied auprès des femmes qui nous consultent.

Le Modèle transthéorique du changement

Le modèle transthéorique du changement développé par James Prochaska et Carlo Di Clemente (1983) est essentiellement un modèle de changement individuel qui décrit comment les personnes modifient un comportement problématique ou acquièrent un comportement positif. Il a été élaboré initialement dans le contexte de la psychothérapie mais s'intéresse tout autant à des changements de comportements opérés de façon spontanée.

Prochaska et al. (1983) postulent que le changement de comportement procède par étapes. Le concept des stades de changement est ainsi devenu l'élément clé autour duquel tout le mo-

dèle transthéorique s'est construit.

La **précontemplation**, stade initial, se caractérise par la difficulté de la personne à reconnaître qu'un de ses comportements pose problème et doit être modifié (Prochaska et al. 2003).

Au deuxième stade, appelé **contemplation**, la personne a pris conscience de son problème et envisage sérieusement de le résoudre.

Le stade suivant est la **préparation à l'action**. C'est là que se rencontrent les intentions et l'action (Prochaska et al. 2003). Les personnes sont prêtes à s'engager dans le changement. Souvent, elles ont déjà réussi certaines actions. Le quatrième stade, celui de **l'action**, constitue la phase décisive du processus de changement. La personne révisé ses croyances. Elle s'efforce vraiment d'améliorer sa situation et parvient à réaliser au moins en partie ses objectifs.

Le dernier stade de **maintien de l'action** est atteint lorsque l'individu a réussi à effectuer les changements souhaités et parvient à les maintenir.

L'adaptation de ce modèle à la problématique de la violence conjugale a fait l'objet d'un article en 2010 (Cortellini et al.). Nous l'appli-

⁵ Les données 2011 sont issues des 14 institutions genevoises, membres de l'Observatoire : Pouvoir judiciaire, Police, Hospice Général, Service de probation et d'insertion, Service d'application des peines et mesures, Centre LAVI, Unité mobile d'urgences sociales-FSASD, Fondation Au Cœur des Grottes, Solidarité Femmes, Association Arabelle, Association Vires, Association Face-à-Face, Foyer Le Pertuis + Fondation Officielle de la Jeunesse, Centre de thérapie pour les victimes d'abus sexuels.

quons ici uniquement à la demande d'aide.

Au stade de la **précontemplation**, la personne victime n'a que peu conscience de son problème ou souhaite changer quelque chose dans sa situation sans croire que cela est possible.

A cette étape, les femmes victimes ne demandent pas d'aide car elles n'ont pas encore identifié qu'elles vivent de la violence conjugale.

Au deuxième stade, celui de la **contemplation**, la personne a pris conscience de son problème et envisage sérieusement de le résoudre. Elle n'est toutefois pas prête à s'engager concrètement dans l'action, car elle se trouve dans un état d'ambivalence. Elle est indécise: convient-il de demander de l'aide ou non, faut-il parler du problème ou continuer à se taire, faire la démarche de consulter sera-t-elle bénéfique ou est-ce que cela aggravera les choses?

A cette étape, bien qu'ayant conscience de subir de la violence conjugale, elles sont le plus souvent empêchées d'agir, paralysées par la honte ou la peur des conséquences de leur acte.

Aux stades suivants, soit de la **préparation à l'action**, de l'**action** au **maintien de l'action**, la personne s'engage dans le processus de changement.

Ici, les femmes victimes s'impliquent dans la démarche de demander de l'aide. Elles ont obtenu les informations concernant le lieu où elles souhaitent consulter (par exemple un service social, juridique ou de soutien psychologique), ont pris le rendez-vous et s'y sont rendues.

Notre projet vise quant à lui principalement les femmes qui ne demandent pas d'aide, soit parce qu'elles n'ont pas identifié la violence conjugale, soit parce qu'elles sont ambivalentes par rapport à une telle démarche.

Recherche-action

Pour pouvoir atteindre ces femmes victimes, nous avons réalisé une recherche entre septembre et novembre 2012 auprès de nos bénéficiaires. Sauf lors du premier entretien, l'équipe a systématiquement proposé aux femmes qui nous consultent de répondre à notre questionnaire.

Question 1: Quel est l'élément déclencheur qui vous a fait prendre conscience que vous viviez de la violence conjugale?

Voici quelques exemples significatifs parmi les réponses récoltées:

Identification de la violence physique

« J'étais en vacances, j'étais épuisée par les disputes, je faisais des efforts pour garder mon couple. Et puis, il y a eu la violence physique avec l'intervention de la police. »

« Quand je n'ai pas osé sortir pendant une semaine à cause d'un bleu au visage. »

« Quand il est devenu violent physiquement alors que j'étais enceinte. »

« C'est le passage de l'intimidation psychologique à l'acte physique. J'ai reçu un coup et j'ai été blessée. »

Un élément qui change pour la première fois

« La fois où j'ai vu mon fils trembler de peur, je me suis dit qu'il fallait réagir. »

« Un soir, il m'a giflée, jetée sur le canapé et pressée tellement fort avec le genou que j'ai cru mourir. »

« Un jour, il a levé la main, il était très fâché et j'ai compris qu'il aurait pu me frapper. »

« Quand j'ai ressenti de la peur. Ce n'est pas normal d'avoir peur de la personne avec qui on vit. »

Une accumulation de violences

« C'est un cumul. Je me suis reconnue victime dans le fait que je ne pouvais pas parler aux gens. Il sentait mes vêtements. Je ne pouvais pas m'épiler, ni aller chez le coiffeur, ce n'était pas normal. J'ai alors arrêté de lui trouver des excuses. »

« Il a commencé à me frapper et à me traiter de pute. Je ne pouvais plus sortir de la maison et pourtant, il continuait à m'insulter. »

« Après un certain temps, j'ai vu que des insultes répétées étaient de la violence. Il allait même jusqu'à m'interdire de faire du sport. J'ai alors pensé que ce n'était pas normal. »

L'identification par un tiers

« Une amie consultant à Solidarité Femmes m'a dit que je vivais de la violence conjugale. »

« Les menaces m'inquiétaient : si tu fais ceci ou cela, je partirai avec notre enfant. J'en ai parlé

avec mes voisins qui m'ont conseillé de demander de l'aide »

« Ma sœur m'a encouragé à regarder sur internet pour trouver des solutions. »

Cette première question nous permet de mettre en évidence que l'identification de la violence se fait souvent par la personne elle-même. Lorsque son corps est atteint, que l'accumulation de violences diverses rend la situation intolérable ou tout simplement que la situation est différente pour la première fois. Une personne de confiance peut également être à l'origine de l'identification de la violence.

Question 2: Qu'est-ce qui peut constituer un frein à une demande d'aide ?

Le manque d'information

« Je ne savais pas où demander de l'aide, je n'avais pas d'information. »

« Je pensais que je ne pourrais pas être aidée par manque de d'argent. »

« Je ne savais tout simplement pas qu'une institution existait. »

« Je suis étrangère et je ne connaissais rien.

C'est mon collègue et la police qui m'ont donné les infos. »

Les fausses croyances

« Je pensais que je devrais divorcer pour obtenir de l'aide. »

« Chaque fois que je souhaitais me séparer, il me disait que ce serait lui qui obtiendrait la garde des enfants grâce à ses influences. »

« Il me menaçait d'enlever mon enfant si je demandais de l'aide. Je pensais que mon enfant lui serait confié. »

« Je savais qu'il y avait des associations mais je pensais que ce n'était pas pour moi, que ça concernait plus les femmes battues. »

La peur

« qu'il l'apprenne et se mette en colère ; si je consulte, il va tout casser. »

« qu'il y ait des représailles contre moi. On ne peut pas parler des choses du couple à l'extérieur, c'est interdit ! »

« de le perdre »

« d'être jugée »

« qu'il perde son permis » ou « qu'il me dénonce et que je perde mon permis. »

« de devoir faire des actions qui ne me conviennent pas. Je craignais qu'on me confirme que c'était vraiment de la violence et que je devais le quitter. »

La honte

« d'être une femme victime, d'avouer que j'étais dans une situation de détresse. »

« d'avouer que ça m'arrivait à moi, je ne voulais pas admettre la situation. »

« de raconter les violences. »

« vis-à-vis de mes enfants de leur avoir imposé cette situation. »

L'espoir

« Demander de l'aide, c'était renoncer aux espoirs de se remettre ensemble. Si je consultais, j'allais voir que c'était vrai, que je vivais de la violence de la part de la personne que j'aimais. »

« J'espérais que notre relation marcherait ... donc je n'allais pas consulter. »

« Je me disais que ça allait passer. »

« J'ai pensé que je pouvais moi-même résoudre le problème, que ce n'était pas assez grave pour consulter. Je pensais qu'il pourrait changer. »

« Je croyais que je pouvais gérer la situation. Aujourd'hui, je suis convaincue qu'il vaut mieux

être aidée trop tôt que trop tard. »

Deux types d'obstacles compliquent la demande d'aide. D'une part, le manque d'information, dont les fausses croyances. D'autre part, les aspects émotionnels tels que la peur, la honte et les faux espoirs mais aussi bien souvent des sentiments comme la culpabilité, la déception ou la tristesse.

Synthèse

Dans la prise de conscience de la violence conjugale, un élément déterminant est celui de l'application d'une nouvelle « grille de lecture ». En effet, suite à des informations ou des expériences récentes, la personne victime adopte une compréhension différente des événements. Ce qui était attribué jusqu'alors, par exemple, à une maladie psychique, à un souci économique ou à un problème passager, devient imputable également à une problématique de violence conjugale. Elle est amenée à reconsidérer ce qu'elle a vécu et à se poser de nouvelles questions. D'autres structures d'aide s'ouvrent alors à elle, telle que Solidarité Femmes.

Notre recherche nous montre quels freins empêchent la demande d'aide. Craig Rosen (2000) aborde les facteurs permettant de lever ces freins. Il met en lumière différentes raisons qui incitent les personnes en pré-contemplation et en contemplation à solliciter de l'aide :

- 1. Obtenir de l'information.** Ceci par le truchement d'activités comme des visites de site internet, lectures, participation à des séances d'information.
- 2. Considérer les effets sur elles-mêmes.** Les personnes victimes font une réévaluation de leur santé et constatent des images intrusives, des réactions de sursaut, des troubles du sommeil, une humeur dépressive etc.
- 3. Considérer les effets sur les autres.** Elles observent les impacts des violences en particulier sur les enfants, ce qui les mobilise pour consulter.
- 4. Vérifier l'évolution des normes sociales concernant la victimisation.** Elles cherchent à connaître leurs droits et leurs devoirs dans de telles situations.
- 5. Éprouver et exprimer des émotions.** Elles expérimentent un soulagement lorsqu'elles ont trouvé quelqu'un à qui se confier et cela

les encourage à accorder leur confiance à une personne spécialisée. Dans ce contexte marqué par l'isolement des couples, le soutien de l'entourage devient d'autant plus important. Les proches peuvent parfois faire la différence quand ils renseignent sur les aides possibles et qu'ils sont prêts à soutenir une victime dans ses démarches en lui facilitant, par exemple, la prise de rendez-vous ou en l'accompagnant.

Le projet « Soutenons 1000 femmes de + d'ici fin 2015 » prend en compte ces différents éléments, tant dans la définition de ses objectifs que dans la création du matériel de communication. (voir plaquette de présentation ci-joint)

Bibliographie

Confédération suisse. (2012). *Violence domestique enregistrée par la police. Vue d'ensemble*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Cortellini, B., Monnard-Devolz, K., Villacastin, B. (2010). *Le processus de changement et l'entretien motivationnel: appropriation d'outils de travail*. Genève: Solidarité Femmes.

Gillioz, L., De Puy, J., Ducret, V. (1997). *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Lausanne: Payot.

Killias, M., Simonin, M., & De Puy, J. (2005). *Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan. Results from the International Violence against Women Survey (IVAWS)*. Bern, Switzerland: Staempfli.

Organisation Mondiale de la Santé. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève: OMS.

Office cantonal de la statistique. *La violence domestique en chiffres, année 2011*. (2012). Genève: OCSTAT.

Prochaska, J. O., & Di Clemente, C. C. (1983). Stages and processes of self-change in smoking: toward an integrative model of change. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 51, 390-395.

Prochaska, J. O., Di Clemente, C. C., & Norcross, J. C. (2003). In search of how people change: applications to addictive behaviors. Dans P. Salovey, & A. J. Rothman (dir), *Social Psychology of Health. Key Readings* (pp. 63-77). New York and Hove: Psychology Press.

Rosen, C. S. (2000). Is the sequencing of change processes by stage consistent across health problems? A meta-analysis. *Health Psychology* 19(6): 593-604.

SOUTENONS
1000 FEMMES DE +
D'ICI FIN 2015



La violence conjugale n'est ni un tabou,
ni une fatalité. Chacun peut agir!

Les chiffres de la violence conjugale en Suisse

- 1 femme sur 5 est maltraitée physiquement et/ou sexuellement par son partenaire durant sa vie de couple.
- Près d'1 femme sur 10 vit actuellement dans un contexte de violence conjugale.
- Une femme est tuée chaque deux semaines par son partenaire ou ex-partenaire.

Un grand nombre de femmes n'ont accès à aucune aide alors qu'une sur dix en Suisse vit dans un contexte actuel de violence conjugale. Pourquoi? Certaines n'ont pas identifié qu'elles étaient concernées par cette problématique, et d'autres n'osent pas en parler.

Une campagne de sensibilisation pour les victimes et leur entourage

C'est pourquoi Solidarité Femmes Genève a lancé début 2013 une campagne de sensibilisation d'envergure. Son objectif: « Soutenir 1000 femmes de plus d'ici fin 2015 ».

La campagne s'adresse aux femmes victimes de violence conjugale, mais aussi à leur entourage, privé et professionnel. Il s'agit de:

- **Inform**er les femmes victimes de violence conjugale qui sont « conscientes » de leur situation, les aider à oser en parler.
- **Faciliter la prise de conscience** des femmes victimes de violence conjugale et les aider à ne plus vivre cette situation comme une fatalité.
- **Convaincre** l'entourage que tout un chacun peut agir et être un relais entre les femmes victimes et l'association.

Renforcement de l'aide directe

En parallèle à la campagne de sensibilisation, Solidarité Femmes doit renforcer ses capacités d'aide directe afin de pouvoir accueillir et soutenir les nouvelles bénéficiaires: **augmenter le nombre de permanences téléphoniques, de séances d'information ainsi que le nombre de consultations.**

Aidez-nous à soutenir
1000 nouvelles femmes
d'ici fin 2015!
Versez vos dons à
Solidarité femmes Genève:
CCP 12-2961-6.

Solidarité Femmes Genève

46, rue de Montchoisy, 1207 Genève
tél. 022 797 10 10

Un bulletin de versement peut être commandé
sur notre site internet.

www.solidaritefemmes-ge.org

**Votre soutien
nous est
indispensable!**

Pour vos dons: CCP 12-2961-6 ou
IBAN CH 15 0900 0000 1200 2961 6

Action auprès des réseaux directs et élargis

Se concerter, sensibiliser et former

Voici les chiffres, tous réseaux confondus, pour ces quatre dernières années :

	2012	2011	2010	2009
Total des séances	120	94	84	88

Nous nous attachons à échanger avec nos partenaires du réseau associatif pour mettre en commun nos compétences et connaissances respectives ainsi que pour définir les modalités de collaboration.

Cette année, il est à relever qu'un groupe de travail entre Solidarité Femmes et l'association Vires (aide aux personnes ayant recours à la violence dans le cadre familial) a été mis en place. Cette collaboration a pour but d'améliorer la coordination de l'aide directe et de mener des réflexions de fond sur la prise en charge des couples.

Par ailleurs, nous conduisons un travail de sensibilisation et de formation dans divers lieux tels

Projet Crèches

Nous sommes intervenues dans les structures de la petite enfance en Ville de Genève et dans cinq communes du canton (Lancy, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix).

Ce module de formation a quatre objectifs :

- Développer une meilleure compréhension du phénomène
- Offrir des outils aux professionnel-le-s confronté-e-s aux situations
- Identifier le réseau ressource genevois
- Permettre les échanges entre professionnel-le-s

Cette sensibilisation a été dispensée dans 41 structures de la petite enfance (crèches, crèches d'entreprises, crèches familiales, jardins d'enfants, garderies ou haltes-garderies). 670 professionnel-le-s de la petite enfance y ont participé. Leur retour sur ce module (399 personnes ont répondu à notre questionnaire de satisfaction) est très positif. En effet, 83% des participant-e-s déclarent que l'information délivrée est pertinente.

que la Haute Ecole de Travail Social de Genève, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève ou encore dans certains lieux professionnels. En 2012, nous avons élaboré, puis posé les bases d'une sensibilisation à l'attention des ressources humaines dans les entreprises.

D'autres actions, comme les interviews dans la presse écrite, la radio ou la télévision permettent de sensibiliser un plus large public tout en communiquant sur notre association.

Communiquer

Un travail de longue haleine a été effectué durant tout le deuxième semestre 2012 pour concevoir de nouveaux flyers afin d'atteindre deux populations bien précises qui, d'après notre travail de terrain, méritent plus d'attention :

- Les femmes enceintes ou mères de jeunes enfants
- Les femmes qui n'ont pas encore identifié la violence conjugale qu'elles subissent.

Nous avons également créé une nouvelle plaquette de présentation de l'association pour actualiser les informations concernant Solidarité Femmes.

Notre nouveau site internet (mis en ligne en décembre 2011) s'ouvre sur une page d'accueil qui offre des informations pratiques pour faciliter la prise de contact aux victimes. Nous proposons également des rubriques spécifiques comme la définition des différentes formes de violence conjugale, les moyens concrets de protection ou encore les recours possibles à la justice.

Allier la communication et la recherche de fonds: le calendrier GSHC

Le Genève-Servette Hockey Club est à l'origine d'une initiative audacieuse au profit de Solidarité Femmes. Dès le 1^{er} décembre 2012, à l'occasion de son match contre le HC Lugano, le club a mis en vente un calendrier dans lequel les joueurs posent dans le plus simple appareil et sous un angle artistique. Cette mise à nu avait notamment pour objectif de faire passer aux victimes de la violence conjugale le message suivant: ne pas avoir honte, ni peur de tomber le masque et d'oser parler de leur situation.

Notre présidente était présente sur la patinoire pour le coup d'envoi du match GSHC- HC Lugano. Cela a été l'occasion de nous faire connaître par un public nouveau. Le bénéfice des ventes du calendrier a été intégralement reversé à notre association. Nous tenons à remercier chaleureusement ici tous les joueurs, leur entraîneur, M. Chris Mc Sorley, le Président du club, M. Hugh Quennec, ainsi que Mme Vanessa Favre, Responsable Événementiel & Relations Communautaires du GSHC, et Mme Anouk Molinari, bénévole. Tous ont joué le jeu!

L'internaute a aussi accès aux actualités de l'association.

Diversifier les financements

Le financement structurel de l'Etat par le contrat de prestations nous permet d'assurer la base de nos services à hauteur de 70% de nos charges.

La Ville de Genève contribue notamment en mettant à disposition les locaux de notre centre de consultation. Le soutien des Communes genevoises, des associations, des fondations, des entreprises, des donateurs-trices privé-e-s et de nos membres privés permet de maintenir les prestations actuelles et développer de nouveaux projets.

Bilan et comptes 2012



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Solidarité Femmes, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, et à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF).

A. Gautier Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 17 avril 2013

AG 18 - 1002/2008 - 7 m.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 418'447.09, compte de profits et pertes, tableau de variation des capitaux permanents, tableau de financement, annexe aux comptes)

Bilan au 31 décembre 2012

Avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 2011

ACTIF	2012	2011
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Caisse	1'281.85	1'407.15
CCP « Commercial »	209'377.84	109'488.59
CCP « Association »	293.45	401.15
CCP « 100 Women in HF »	165'472.14	165'327.44
	376'425.28	276'624.33
Créances à court terme		
Impôts anticipés	106.65	106.65
Créances hébergement	8'183.00	13'542.00
	8'289.65	13'648.65
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	1'589.65	803.40
Produits à recevoir	29'235.80	7'352.25
	30'825.45	8'155.65
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	415'540.38	298'428.63
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations		
Mobilier, matériel & installations affectés	39'083.53	41'305.45
././ Fonds d'amortissements	-36'176.82	-35'363.44
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	2'906.71	5'942.01
TOTAL DE L'ACTIF	418'447.09	304'370.64

PASSIF	2012	2011
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers sociaux	9'800.00	36'491.95
Créanciers divers et charges à payer	10'342.85	13'276.90
Provisions	28'500.00	19'900.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	3'462.13	9'550.71
TOTAL FONDS ETRANGERS A COURT TERME	52'104.98	79'219.56
Fonds affectés		
Communication & Visibilité	30'308.70	30'308.70
Fonds Hans Wilsdorf (équipements)	2'906.67	5'942.01
Fonds 100 WHF	54'399.84	110'984.84
Fonds Loterie Romande	16'102.36	23'540.36
Fonds Aménagement & déménagement	4'081.80	4'777.90
Fonds Sensibilisation	71'484.00	21'792.00
Fonds hébergement	5'383.00	-
Fonds 1000+Femmes	155'900.00	-
TOTAL FONDS AFFECTES	340'566.37	197'345.81
Fonds propres		
Fonds propres reportés	24'621.47	24'621.47
Réserve « Part de subvention non dépensée »	1'154.27	3'183.79
TOTAL FONDS PROPRES	25'775.74	27'805.26
TOTAL DU PASSIF	418'447.09	304'370.64

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2012

Avec le budget 2012 et les chiffres comparatifs 2011

PRODUITS	2012	2011
Subventions		
Etat de Genève	726'000.00	726'000.00
Communes genevoises	8'000.00	16'515.00
	734'000.00	742'515.00
Subventions en nature		
Mise à disposition de locaux	115'472.00	115'472.00
Association Partage	4'633.40	6'010.10
	120'105.40	121'482.10
Dons & cotisations affectés		
Don Gala 100 WHF	-	8'893.40
Entreprises et fondations	182'795.60	22'199.45
Dons Privés	25'715.00	17'510.00
Communes genevoises	44'400.00	-
	252'910.60	48'602.85
Dons & cotisations non affectés		
Entreprises et fondations	-	-
Cotisations	3'230.00	-
Dons Privés	-	-
	3'230.00	-
Revenus propres		
Hébergements foyer	65'745.00	59'508.45
Participation des usagères	480.00	455.00
	66'225.00	59'963.45
Autres produits		
Utilisations de provisions	-	102'926.00
Produits divers et sur ex. antérieur	587.10	519.50
	587.10	103'445.50
TOTAL DES PRODUITS	1'177'058.10	1'076'008.90

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2012

Avec le budget 2012 et les chiffres comparatifs 2011

CHARGES	2012	2011
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	793'466.70	855'374.50
Formation et supervisions	15'625.90	41'317.75
Autres charges de personnel	8'888.00	1'274.65
	817'980.60	897'966.90
Frais d'administration		
Frais administratifs & divers	9'321.71	11'383.88
Téléphones, fax & internet	8'883.95	9'520.05
Consommables & maintenance Info.	9'675.75	8'050.90
Frais comité & séances	1'795.65	906.30
Assurances	4'565.10	4'363.10
Honoraires	10'432.40	21'791.05
Frais de déplacement	114.70	73.80
	44'789.26	56'089.08
Communication & Publications		
Communic. & publications	13'328.00	21'103.60
Montchoisy		
Loyers	115'472.00	115'472.00
Charges & intendance	25'773.70	26'147.20
	141'245.70	141'619.20
Activités		
Foyer	1'749.25	2'406.20
Montchoisy	949.55	1'365.25
Traductions & autres frais	4'115.55	3'583.25
Sorties Mères-Enfants	2'477.80	2'984.45
	9'292.15	10'339.15

Foyer		
Intendance & entretien	6'947.50	11'741.75
Sécurité	4'641.00	4'530.60
Aménagement & déménagement femmes	696.10	682.10
	12'284.60	16'954.45

Amortissements		
Dotations aux amortissements	3'035.34	12'581.98

TOTAL DES CHARGES	1'041'955.65	1'156'654.36
--------------------------	---------------------	---------------------

REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'177'058.10	1'076'008.90
----------------------------------	---------------------	---------------------

REPORT TOTAL DES CHARGES	1'041'955.65	1'156'654.36
---------------------------------	---------------------	---------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS	135'102.45	-80'645.46
--	-------------------	-------------------

Utilisations des fonds affectés	109'690.04	124'001.92
Dotations à des fonds affectés	-252'910.60	-44'353.40

Résultats des fonds affectés	-143'220.56	
79'648.52		

RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	-8'118.11	-996.94
---	------------------	----------------

Part du résultat revenant au subventionneur	6'088.58	747.71
---	----------	--------

RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	-2'029.53	-249.24
---	------------------	----------------

Nous contacter



46, rue de Montchoisy
1207 Genève

<http://www.solidaritefemmes-ge.org/>
info@solidaritefemmes-ge.org

Téléphone : 022 797 10 10
Fax : 022 718 78 30

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement, sont gratuites.

Permanence téléphonique

022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis, et vendredis
entre 14h et 17h; les mercredis entre 9h
et 12h

Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information

« Violence conjugale, que faire ? » les
jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Bus 2 et 6 :

Arrêt « Vollandes »

Bus 9 :

Arrêt « 31 décembre »





MERCI!

Nous adressons ici nos vifs remerciements aux partenaires de Solidarité Femmes :

Au Canton de Genève qui assure la plus grande part de budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

A la Ville de Genève qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale de Solidarité Femmes et soutiennent ainsi son action :

Aire-la-Ville ; Avusy ; Bardonnex ; Bellevue ; Bernex ; Carouge ; Cartigny ; Chêne-Bourg ; Choulex ; Collex-Bossy ; Collonge-Bellerive ; Cologny ; Confignon ; Genève ; Genthod ; Grand-Saconnex ; Hermance ; Meinier ; Meyrin ; Onex ; Plan-Les-Ouates ; Pregny-Chambésy ; Presinge ; Puplinge ; Russin ; Satigny ; Troinex ; Vandœuvres ; Vernier

Aux associations et fondations qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :

Association Les Trinitaires Genève ; Association « Un Enfant un cadeau » ; Catholic Women's Club ; Centre de santé au travail SIG ; Comité genevois pour une véritable assurance maternité ; Fondation de bienfaisance de la banque Pictet & Cie ; Fondation Francis & Marie-France Minkoff ; Fondation Hans Wilsdorf ; Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale ; Fondation sesam ; Fonds mécénat SIG ; Genève-Servette Hockey Club ; Jeune Chambre Internationale Genève (JCI) ; La Loterie Romande ; 100 Women in Hedge Funds.

Aux entreprises qui par leurs dons ont contribué à la réalisation de nos objectifs :

Banque Cantonale de Genève ; Cargill International SA ; Procter & Gamble ; Régie du Centre ; Régie Zimmermann ; Société Coopérative Migros ; Société Privée de Gérance ; Walter Matter.

**Nous tenons à adresser ici nos chaleureux remerciements
à nos donateurs et donatrices et/ou membres :**

AIREY Candida
ANDERFUHREN Marie
ANTONELLI Eric
ARQUIER-CHENU Marie-Claire
Association Réalise
Association Vires
AUBERT HERNANDEZ Mercedes
BACHMANN BADER Brigitte
BAILLIF Philomène
BARROSO LOPEZ Maria
BAUER LOUTAN Ute
BEAUSOLEIL Helene
BEER Roger
BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline
BERNEY Catherine
BERSIER Anne-Lise
BERTANI Lorella
BESHARATY MOVAED Linda
BEYELER Sylvie
BOILLAT Jacqueline
BOIMOND Pierre
BONINSENGNI Lynda
BREGANI Héliène
BREITLER Christine
BRIDY Nailza
BROTO-ANGHELOPOULOU Diane
BUCHS Valérie
BUERGESSER Michel
BURKE Mildred
BURNAND Jacqueline
CAMPOS-FISCH Lyola
CARRERAS-REY Claire-Anne
CAVIEZEL STILLWAGON Catherine
CERQUI DUCRET Daniela
CHABBEY Suzanne
CHAPPUIS Françoise
CHARLIER PUTALLAZ Claudine
CHARVOZ Marie-Rose
CHAUDIEU Anne
CHRUSCIEL Magdalena
CLAUSEN Verena
COLOMB WEISS Isabelle
CORTELLINI MAYEUR Joëlle
CORTELLINI René
COURT Eric
COURT Pierre et Carmen
CUENOD Didier
DE MOERLOOSE Corinne
DE PERROT Françoise
DE TOLEDO Marion
DE WECK HADDAD Sophie
DEL VAL Paloma
DELGADO Natalia
DEMOTTAZ-NGUYEN Thi Tyet-Van
DENVERVAUD Jean-Marc
DEVOLZ Jérôme
DIAS Anne
DORIG Bernice & Johann
DUCAT Anne
DUCRET Elisabeth
DUCRET Véronique
DUNAND VERNET Pascale
ECUVILLON Alice
FAVRE-ODY Claire et Patrick
FELDER Dominique
FLEURY Gilles
FLEURY Marie-Françoise
FONTAINE Chantal
FONTANA Barbara
FORBAT-RIKLY Laura
FRANK Ian
GERMANN Isabelle
GIAUQUE Nadine
GILLIOZ Lucienne
GRAF Isabelle
GROSS Martine
GUIGNET Alain
GUINOT Serge
GUYOT MEGARD Sylvie
HALDIMANN Maryline

HARING Albert-Luc
HEREDIA Aurelio
HERRERA PATINO Eliana
HESS Jurg
HEUBERGER Carole et
CHIPIER Alain
HOSTETTLER Josette
HUNT Elisabeth
HUVET Paulette
IMBODEN Claire
INDUNI-BIANCHI Caroline
INGIGNOLI Emanuelle et
GROSCLAUDE Laurent
INGIGNOLI Francine
JACQUESON Lotty et Didier
JEANNET Claudine
JOLIAT Victor
KAUFMANN Marco
KIFLE Asli
KING Andrew
DORIG Bernice
KNOCH Tania
KONRAD Barbara
KOUAME N'GORAN Marcelle
KROUG Dominique
KUNZ Francette
LAEMMEL-JUILLARD Valérie
LAGARDE Loraine
LAMBOTTE Gabrielle
LANCON-CARILLO François et
Maria-Elena
LANFRANCHI Jacqueline
LANFRANCHI Michel
LANGER Marcelle
LANZ Nathalie
LAPIERRE Monique
LATHAM Sybil
MAGNIN Pierre-André
MAJEUR Blaise
MARTIELLI-NIETO Damiana
MAURY PASQUIER Liliane
MENTHA PITTELOUÉ Carole
MONNARD André
MONNARD Noémie

NAEF Elisabeth
NAHMIAS Nissim
ODY BERKOVITS Laurence
ODY Bernard
ODY Christiane
OPPLIGUER Martine et
COMTE Claude-Victor
PARINI Lorena
PASTEUR Christiane
PAYOT ZEN-RUFFINEN Francine
PELLET Marion
PERRY Ian Paul & Deborah
PEYTRIGNET Daniel
PHILIPPIN GAY Claudine
PIAGET Laure
PIDOUX Anne Marie
PITTARD BILLAUD Jocelyne
PLANTE Christine
PLUME Amélie
PONCET-CARNICE Isabelle
RAGETH Jean-Pierre
RAMA Karina
RAVANO-MELLE Laura
REVERCHON Raphael
REYMOND DEMING Evelyn
RICHARDET Simone
RIESEN Norbert et Monique
RIGHETTI-VELTEMA Marion
ROBERT Anne
ROBERT-NICOUD Jacques
ROD-GRANGE Elisabeth
RODRIG Albert
ROIZ Jacqueline
ROL Anne-Mary
ROSSI-JOYE Cécile
ROTH-BERNASCONI Maria
ROY Véronique
RUEFF Françoise
RUFENACHT Michel
RUSCONI SERPA Sandra
SANCHEZ Marie-José
SCHMID René et Muriel
SECHAUD Monique

SENFY Nadia
SHARMA Hina
SIERRO Antoine
SIMONET Colette
SORDET Véronique
STEHLE Claire-Lise
STREIT-GROUX Yvonne et Eddy
STRICKER Agathe
SURBER Beatrice
TABIN Marie-Odile
THONI-MEROZ Jacqueline
TIPHTICOGLOU Melina
TOSI Marina
TSCHOPP Françoise
TSCHOPP Pierre & Christine
TUDISCO Mélanie
VERANNEMAN Jillian
VEUTHEY Bernard
VEUTHEY Michel
VUILLEUMIER-FELIX Claudine
WEEN Trude
WICKY Nelly
WIESNER ROCH Inès
WILLARD Poppy
WILLARD Sally Ann
ZAMBAS Martine

ainsi qu'à toutes celles et
ceux qui ont souhaité garder
l'anonymat.

www.solidaritefemmes-ge.org



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Avec le soutien de la
Loterie Romande